



COUNSEL

Thomas DERVAL

thomas.derval@simontbraun.eu

+32 (0)2 533 17 09

IMPRIMEZ CETTE PAGE

< Tous les avocats

**CONTACT :**

+32 (0)2 533 17 09

**PRATIQUES :**

Contentieux
Contrats commerciaux et responsabilité délictuelle
Droit commercial et de la consommation
Droit des assurances
Regulatory et services financiers

SECTEURS :

FinTech et crypto
Secteur public
Services financiers et assurance
Vente au détail et commerce électronique

LANGUES :

Français - Anglais - Néerlandais

THOMAS DERVAL

Thomas Derval pratique le droit commercial, le droit financier et le droit des assurances (conseil et contentieux).

Il conseille des sociétés et entreprises réglementées sur de nombreux aspects de droit commercial et financier (p.ex. MiFID II, IDD, AML, crowdfunding et droit de la consommation) ainsi que sur la réglementation applicable aux produits financiers, d'assurance, et de crédit. Dans ce contexte, il a développé un intérêt particulier pour les modèles alternatifs et durables et conseille régulièrement à la fois des startups Fintech et Insurtech et acteurs traditionnels de secteurs économiques réglementés.

De façon plus générale, il assiste également ses clients dans des affaires liées au droit des contrats et de la responsabilité et représente leurs intérêts devant les cours et tribunaux.

Thomas est recommandé en tant que Key Lawyer par **The Legal 500** en **EU Regulatory: Financial Services et Insurance**: "Thomas Derval is very engaged and has a practical mindset. He is very knowledgeable in (consumer) credit laws and intent on finding good solutions for his clients." Thomas est également recommandé par le **IFLR 1000** "He knows the practicalities of legally designing financial products very well. [he] has practical experience that is rarely found at high street firms" - "He is approachable and very nice to work with. His good knowledge of both financial regulations and more general laws allows him to have a holistic view on complicated issues".

Outre sa pratique professionnelle, il est assistant à l'Université libre de Bruxelles (ULB) où il donne des séminaires en droit des obligations et des contrats depuis 2014.

Thomas est le lauréat du prix de plaidoirie Georges Boels.

Master en droit (ULB), 2011

Master complémentaire en droit économique (ULB), 2012

LL.M. (University of Oxford), 2017

Membre du Barreau de Bruxelles, 2012

ACTUALITÉS

Nos valeurs ESG

18 JAN 2023



Access to the Belgian insurance distribution market for UK providers in a post-Brexit era

24 NOV 2022



Le nouveau Code civil

07 JUIL 2022



« La conclusion dynamique du contrat »

Th. DERVAL et Ch.-E. LAMBERT, « La conclusion dynamique du contrat », in R. Jafferali (coord.) Le Livre 5 du Code civil et le nouveau droit des contrats, coll. UB3, Bruxelles, Larcier, 2022 p. 73
1 JUIN, 2022

"Quelques réflexions sur la rencontre des véhicules autonomes avec le droit des assurances"

Th. DERVAL et D-A SAUVAGE, "Quelques réflexions sur la rencontre des véhicules autonomes avec le droit des assurances", in Time to reshape the digital society - 40th anniversary of the CRIDS, Bruxelles, Larcier, 2021, p. 359-386.
22 NOVEMBRE, 2021

T. DERVAL & C. DE THAYE, "Hoe goed dienen verzekeraars op de hoogte te zijn van de levenswijze van hun verzekerden?"

Bull. Ass./T. Verz., 2021, p. 187
24 JUIN, 2021

« La localisation du préjudice financier: application de la jurisprudence européenne par la Cour de cassation » (note sous Cass., 05/09/2019)

R.D.C./T.B.H., 2021, p. 61
3 MAI, 2021

« La réglementation des clauses abusives entre entreprises dans le secteur de la Bancassurance »

Les clauses abusives B2B après la loi du 4 avril 2019, Bruxelles, Anthemis, 2020, p. 481.
21 SEPTEMBRE, 2020

« La clause d'arbitrage : une clause contractuelle comme les autres ? »

in Liber Amicorum CEPANI 50, Bruxelles, Wolters Kluwer, 2019, p. 209
15 NOVEMBRE, 2019

"Arrêt 'Löber': la localisation du dommage extracontractuel du fait d'un prospectus trompeur"

J.D.E., 2019, p. 107

« Assurance vie et limitation des actifs éligibles : évolutions à venir ? », For. Ass., 2016, pp. 61-62.

3 JANVIER, 2016

« Infraction urbanistique et illicéité de l'objet du contrat de vente : un trait d'union tenu », R.G.D.C.-T.B.B.R., 2015, pp. 422-435.

1 JANVIER, 2015

« Condition résolutoire et clause résolutoire expresse: ressemblances et dissemblances », JurimPratique, 2016, pp. 81-103.

5 JANVIER, 2016

« L'application du principe *Fraus omnia corrumpit* en matière aquilienne » (note sous Cass. 30 septembre 2015), R.G.D.C.-T.B.B.R., 2016, pp. 550-558.

26 FÉVRIER, 2016

« Infraction urbanistique et illicéité de l'objet du contrat de vente : un trait d'union tenu », R.G.D.C./T.B.B.R., 2015, pp. 422-435.

26 OCTOBRE, 2015

CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)
1050 Bruxelles, Belgique

Contactez-nous

Nom

Email

Message

Suivez-Nous Sur



ENVOYER

SIMONT | BRAUN

[CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION](#)

[POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ](#)

[POLITIQUE DE COOKIES](#)

made by BLACKT | SIMONT BRAUN © 2023